DEVENEZ PARTENAIRE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS

Votre entreprise opère au niveau mondial ?

LES QUESTIONS RELATIVES AUX RELATIONS PROFESSIONNELLES INTERNATIONALES, À L'EMPLOI ET AU TRAVAIL SONT IMPORTANTES AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE ?

Vous êtes préoccupé par les questions relatives au travail et aux droits de l'homme dans votre chaîne d'approvisionnement ?

Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une de ces questions, vous ne pouvez pas vous permettre d'ignorer les développements intervenant au sein des organisations internationales qui établissent des normes sur le lieu de travail, ou de ne pas collaborer avec les syndicats mondiaux et la communauté des droits de l'homme. Vous avez besoin d'un partenaire de confiance qui soit susceptible de vous offrir des informations et un accès à ces questions, et qui soit suffisamment influent pour vous aider à défendre vos intérêts au niveau mondial.

Établir un partenariat avec l'OIE, par le biais de votre organisation nationale d'employeurs ou d'entreprises, constitue une opportunité unique et économiquement rentable pour pouvoir participer à et influencer l'élaboration des politiques, ainsi que l'opinion publique qui ont un impact sur les entreprises dans tous les secteurs, où que se déroulent leurs opérations. À mesure que les débats autour du monde sur le rôle des entreprises s'intensifient, les entreprises partenaires de l'OIE peuvent jouer un rôle important et de premier plan à l'heure de façonner cet environnement.

> "Les entreprises deviennent de plus en plus conscientes de l'intérêt croissant qu'elles ont à créer de meilleures sociétés. Ceci est notre invitation aux entreprises multinationales qui souhaitent prendre place à la table des décisions au niveau mondial."
>
> Brent H. Wilton, Secrétaire général, Organisation internationale des Employeurs (OIE)

> "Venez nous rejoindre afin de soutenir nos fédérations nationales d'employeurs et d'entreprises et contribuer aux travaux de l'OIE en tant que voix mondiale pour les entreprises au niveau des politiques sociales et du travail sur la scène internationale. L'initiative de l'OIE offrira aux entreprises une opportunité unique de comprendre et de prendre part aux questions mondiales ayant des répercussions sur nos entreprises."
>
> Ed Potter, Directeur des relations internationales de travail, The Coca-Cola Company

En devenant partenaire de l'OIE, votre entreprise peut :

Contribuer, sur la base de son expérience, aux discussions ayant lieu au niveau mondial, au sein de l'OIT ou d'autres forums internationaux, sur les politiques sociales et du travail qui ont un impact sur les activités des entreprises.

Avoir accès à des produits sur mesure, des informations et des activités de partage de connaissances, portant notamment sur les Normes internationales du Travail, la RSE, les droits de l'homme et les entreprises, les relations professionnelles, la migration, la durabilité, la standardisation, le développement des compétences et bien plus encore.

Démontrer le leadership des entreprises dans les cercles politiques sur les affaires sociales et du travail au niveau international.

Jouir d'opportunités lui permettant d'établir un réseau social prisé et de partager ses connaissances avec des entreprises pairs, tout cela dans un environnement confidentiel.

Au sujet de l'OIE

Elle représente les employeurs au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de composition tripartite, en aidant à élaborer la politique mondiale sur les questions sociales et du travail et en défendant les intérêts des entreprises lors de débats de haut niveau impliquant des gouvernements et des travailleurs.

Elle jouit d'un statut consultatif au sein du système des Nations Unies et du Conseil de l'Europe et fait entendre la voix des entreprises auprès d'autres institutions telles que la Banque mondiale, le FMI et le G20.

Elle joue un rôle direct au niveau du Pacte mondial des Nations Unies et pour le développement des directives des Nations Unies sur les droits de l'homme et les entreprises.

Elle travaille avec tout un éventail d'entreprises mondiales, d'organes juridiques et autres qui partagent la même optique, et agit par le biais d'un réseau international de membres comprenant environ 150 fédérations nationales d'employeurs et d'entreprises de haut niveau qui représentent les intérêts des entreprises de toutes tailles et dans tous les secteurs.

Elle agit en tant qu'interlocuteur reconnu des employeurs face aux Fédérations syndicales internationales, à la Confédération syndicale internationale et aux gouvernements du monde entier.

Logo and contact details of IOE member federation